

Des craintes circulent au sein de la société concernant le fardeau économique que représentent et surtout que représenteront les aînés québécois. Ces craintes se fondent principalement sur l'augmentation prévue du nombre d'aînés et les coûts qui leur sont imputés, particulièrement en matière de santé.

De plus, les études socioéconomiques mesurent parfois les conséquences du vieillissement démographique en se basant sur la capacité de financement des dépenses sociales, soit l'évolution des rapports de dépendance ou de la charge financière assumée par la population d'âge actif. Or, on ne peut nier que le rapport de dépendance démographique, soit la somme des jeunes de moins de 15 ans et des personnes âgées de 65 ans ou plus divisée par la population de 15 à 64 ans, suit une tendance ascendante et est même susceptible de dépasser 70 % au milieu du siècle actuel (Gauthier, 1997). Certains argueront que le rapport de dépendance était aussi élevé au début du xx^e siècle. Mais, il faut considérer qu'à cette époque, les « dépendants » étaient majoritairement des jeunes de moins de 15 ans, alors qu'aujourd'hui, ce sont surtout des personnes de 65 ans ou plus, lesquelles imposent à l'État des dépenses environ deux fois élevées que les jeunes.

L'économiste Pierre Fortin (2006), pour sa part, estime à quelque 40 milliards de dollars le coût net que devront assumer les gouvernements fédéral et provincial pour faire face aux dépenses additionnelles engendrées par le vieillissement de la population québécoise. D'autres groupes ont aussi tenté de sonner l'alarme sur les coûts à prévoir en marge du vieillissement de la population et d'inciter les gouvernements à agir dès maintenant et à se préparer pour l'avenir. Les coûts anticipés du vieillissement sont réels : la société devrait dès maintenant commencer à s'y préparer en mettant en place une série de mesures.

Gauthier (1997), quant à lui, avait estimé, pour une génération donnée, le montant des bénéfices que chaque groupe d'âge retire de la société et le montant des contributions qu'il effectue. Comme on pouvait s'y attendre, les contributions s'avéraient supérieures aux bénéfices à partir du groupe des 20-24 ans jusqu'au groupe des 60-64 ans alors qu'à partir de 65 ans, les bénéfices étaient supérieurs aux contributions. Chaque personne aura donc, au cours de sa vie, une période où, en moyenne, elle recevra de la société plus qu'elle n'en donne, soit pendant la jeunesse ainsi qu'à partir de 65 ans. En contrepartie, chaque personne, pendant sa vie active, contribuera de façon importante aux dépenses de l'État. Notre système social, à l'exception en partie du Régime de rentes du Québec, est financé par répartition, c'est-à-dire que les recettes gouvernementales d'une année donnée servent à financer les dépenses de l'année.

Les dépenses sociales importantes qui devront être faites pour les personnes âgées doivent donc être vues dans un contexte plus global. Les personnes aujourd'hui âgées ou qui seront âgées de plus de 65 ans dans le futur ont payé des taxes, des impôts et des contributions sociales pendant la plus grande partie de leur vie. Ces contributions ont servi à payer les dépenses pour ceux qui en avaient besoin. Ces personnes arrivent maintenant à la période où elles seront susceptibles de retirer plus de la société que ce qu'elles paieront. Chaque génération suivra ce cycle.

Cependant, les coûts anticipés ou prévisibles du vieillissement ne devraient pas avoir comme conséquence de déconsidérer les personnes âgées ou de gommer tout leur apport à la société, au contraire. Celui-ci est important et il doit être mis en valeur.

Ce chapitre traite donc de l'apport des aînés sur les plans familial, social, économique, ainsi que de leur participation culturelle. Nous tenons à préciser toutefois que les données récentes sur ce sujet demeurent limitées. D'ailleurs, l'équipe de travail (2005) sur *Une pleine participation des aînés au développement de la société – Afin de construire un Québec pour tous les âges*, mise sur pied dans la foulée du Forum des générations tenu en octobre 2004, recommandait, à l'issue de sa tournée québécoise, qu'une étude soit réalisée sur la contribution sociale et économique des aînés.

Dans le cadre de ce chapitre sur l'apport socioéconomique des aînés, il convient de souligner l'impérative nécessité de ne pas considérer les personnes âgées comme un groupe homogène. Malheureusement, la majorité des statistiques disponibles regroupent l'ensemble des personnes de 65 ans ou plus, alors que les autres catégories d'âge sont plus petites et ne comptent souvent que dix années. Cet état de fait masque les différences et donne une réalité moyenne souvent très éloignée de la réalité des uns et des autres. Pourquoi considère-t-on dans un bloc les personnes de 65 ans et celles de 90 ans, par exemple, alors que personne n'aurait l'idée de considérer ensemble une personne de 25 ans et une autre de 50 ans? Pourtant, la différence d'âge est la même.

Dans les nombreux reportages et articles sur les aînés, les médias mettent souvent l'accent sur le « problème de l'âge ». On y trouve l'image d'une vieillesse solitaire, douloureuse, dépendante et sans défense. On ne peut nier que plus les personnes avancent en âge, plus elles deviennent susceptibles de subir des pertes d'autonomie, et de devoir possiblement restreindre certains de leurs engagements sociaux ou familiaux.

Mais, avant de commencer à vivre une perte d'autonomie, bon nombre de personnes, en quête d'une vieillesse épanouie et productive, participent à des activités qui leur permettent de se développer et de mettre leurs capacités et leur savoir au service de la collectivité. Certains auteurs (Pitrou, 2006) parlent d'un troisième âge, de la fin de la cinquantaine jusqu'aux environs de 75 ans, comme une période pendant laquelle les personnes, généralement en santé et dégagées des responsabilités du travail rémunéré, ont beaucoup de temps à consacrer à des activités bénévoles ou aux solidarités familiales. Il y a déjà au Québec mille et une expériences d'aînés qui, seuls ou en groupe, s'impliquent dans la société. Par cette

Les personnes âgées ont payé des taxes, des impôts et des contributions sociales pendant une grande partie de leur vie.

participation, les aînés ne contribuent pas uniquement à mettre à profit leur potentiel, à maintenir un sentiment d'utilité ou d'accomplissement, ils favorisent également l'établissement ou le maintien de solidarités intergénérationnelles et intragénérationnelles.

Depuis toujours, les aînés ont transmis aux générations plus jeunes leurs connaissances et leurs valeurs et ils entendent poursuivre cette tradition. Bien sûr, ils ont des inquiétudes et des angoisses, pour eux-mêmes, pour leurs enfants et leurs petits-enfants, face aux changements sociaux actuels, mais ils manifestent une ouverture devant les nouvelles valeurs qui se profilent. Leur participation à la communauté témoigne bien de leur engagement.